

# Communiqué



## Après des décennies de travail, l'Algérie, l'un des pays les plus touchés par les mines antipersonnel, est désormais libre de ce fléau

Genève et Alger, le 10 février 2017 — La République Algérienne Démocratique et Populaire vient d'annoncer formellement à Genève, l'achèvement des obligations de déminage de son territoire après des décennies de travail, obligations qui lui incombaient au titre de la Convention d'Ottawa, en traitant 93 zones minées ou soupçonnées de l'être, dont 78 qui faisaient partie du barrage miné; ce faisant elle a détruit plus d'un million de mines antipersonnel. L'Algérie devient le deuxième pays nord-africain à remplir ses obligations de déminage et le 30<sup>ème</sup> dans le monde entier.

«Grâce aux grands efforts effectués par l'Algérie pendant des décennies, à l'excellente capacité nationale de déminage, et à l'engagement des autorités au plus haut niveau de l'État, l'Algérie est fière d'annoncer qu'elle a rempli ses obligations de déminage au titre de la Convention, et contribue ainsi au but humanitaire de la Convention visant à faire cesser les souffrances et les pertes de vies humaines causées par les mines antipersonnel. En conséquence, il y a **1'035'729 de mines** moins dans le monde», a déclaré le Colonel Ahcène Gherabi, Directeur du Programme de déminage de l'Algérie, pendant une réunion sur l'action antimines aux Nations Unies à Genève.

La première phase du programme de déminage algérien s'est déroulée de 1963 à 1988 avant l'adhésion à la Convention. «Au cours de cette période, le travail se faisait avec deux unités qui étaient exclusivement dédiées au déminage et qui ont ensuite été réorganisées. De 1988 à 2004, seules des interventions ponctuelles de déminage ont eu lieu», a-t-il indiqué. Le programme de déminage a été remis en route en 2004, deux ans après que la Convention soit entrée en vigueur pour l'Algérie en 2002.

«Un peu plus de **120 millions de mètres carrés** ont été déminés et remis à disposition pour des activités normales. Grâce au déminage humanitaire que l'Algérie a mené avec ses propres ressources, les algériens peuvent se déplacer de nouveau librement dans ces zones, utiliser leurs terres et se sentir en sécurité», a remarqué le Colonel Gherabi. La dernière mine a été enlevée le 30 novembre 2016 à 10h10. «L'Algérie s'engage aussi à continuer à subvenir aux besoins des survivants d'explosions de mines antipersonnel pour les années à venir, conformément aux droits qui leur ont été ouverts bien avant l'entrée en vigueur de la Convention.»

Déjà en 2005, l'Algérie avait rempli ses obligations de destruction des stocks au titre de la Convention en détruisant un total de 150,050 mines. L'Algérie a toujours été très engagée dans le travail de la Convention, y compris en assumant la présidence de cet instrument en 2013.

«Ce que l'Algérie a accompli est remarquable», a déclaré le Président de la Convention, Thomas Hajnoczi, l'Ambassadeur d'Autriche auprès des Nations Unies à Genève. «L'Algérie a démontré une grande volonté politique et un haut niveau d'appropriation nationale pour éliminer toutes les mines anti-personnel de son territoire, ce qui représentait un problème de taille pour ce pays. Elle a consacré des ressources exclusivement nationales pour s'acquitter de ses obligations au titre de la Convention. L'engagement résolu de l'Algérie est une motivation pour d'autres États parties touchés par ce fléau qui montre que la réalisation d'un monde sans mines peut être atteint», a dit l'Ambassadeur.

**La Convention d'Ottawa, ou Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel**, est un traité humanitaire et de désarmement qui vise à mettre fin aux souffrances causées par des mines antipersonnel en interdisant leur utilisation, stockage, production et transfert, tout en assurant leur destruction et l'assistance aux victimes de ces armes. La Convention a été adoptée le 18 septembre 1997 et est entrée en vigueur le 1er mars 1999. Ensemble, les 162 États parties ont détruit presque 49 millions de mines antipersonnel. Depuis 2016, 158 États parties ne détiennent plus de stocks de mines antipersonnel.